

AGRESSION, BLESSURES, BONNE GESTION... MAIS MANQUE D'ALTRUISME



Le matin du 13 novembre 2024, trois de nos collègues ont malheureusement été victimes de la violence d'un usager contraint...

ENCORE UNE FOIS...

Cet **acte de violence** est bien évidemment dénoncé par le bureau local CGT Pénitentiaire, et notre organisation exige le transfert de l'usager en question. Au-delà de cette exigence, nous souhaitons exprimer **notre soutien indéfectible aux agents blessés**, tout en saluant **leur professionnalisme** et remerciant **la Direction, notre assistant de prévention, et plus particulièrement l'Officier QID** pour leur gestion irréprochable de cet incident ainsi que pour **l'excellente prise en charge des agents victimes**. Ces remerciements et ce constat sont relayés de la part des agents eux-mêmes.

Malheureusement il y'a encore et toujours le même grain de sable dans les rouages de cette prise en charge.... L'US !

Voici ce qui s'est passé :

L'un des agents présentait notamment **une plaie à la tête, le visage ensanglanté**. Lorsqu'on a sollicité l'intervention de l'US pour prêter assistance à nos collègues blessés, la réponse a été claire : **« Ce n'est pas notre rôle. »**

Décodons ce message : si un détenu présente une plaie à la tête, VITE, VITE, VITE ! Mais un agent blessé ? NON, tranquillement... ce n'est pas leur mission.

Le bureau local CGT Pénitentiaire est pleinement conscient que la raison d'être de l'US est de soigner la population pénale. **Nous ne demandons pas un scanner, une radio ni un hélicoptère... Un pansement aurait suffi !**

Même si le personnel médical de l'US n'a aucune obligation légale d'aider les collègues victimes d'agression, il aurait été possible d'agir par **humanisme, altruisme, ou solidarité**.

Mais face à ce mépris, une chose est sûre. Nous devons, nous personnel pénitentiaire, garantir la sécurité et la protection des personnel de l'US au sein du CP. Mais demain, un agent de Meaux voit une infirmière de l'US se faire agresser sur le parking d'un centre commercial, nous sommes convaincus qu'il interviendra, sans se limiter à appeler la police !

Il y a le cadre légal... et il y a le cadre moral.

À bon entendre.

Le bureau local CGT Pénitentiaire exige le transfert du détenu.

Le bureau local CGT Pénitentiaire remercie et félicite une nouvelle fois le professionnalisme des agents, la Direction, l'Officier QID, et l'assistant de prévention.

Le bureau local CGT Pénitentiaire renouvelle son soutien indéfectible aux trois collègues agressés.



15/11/2024